MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'armement

Décision n° 1920 du 10 octobre 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie de l'armement

NOR : *INTJ1927079S*

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 2620 du 12 décembre 2018 (NOR: INTJ1828666S);

Vu la décision n° 57821 du 12 décembre 2018 (NOR: INTJ1828603S),

Décide:

Article 1er

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er novembre 2019:

Sauvaget Marc	NIGEND : 136946	NLS : 5322688

Article 2

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er novembre 2019:

Delante Francis	NIGEND : 146883	NLS : 8004699
Chaussereau David	NIGEND : 171522	NLS : 8026117

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 10 octobre 2019.

Le général, commandant
la gendarmerie de l'armement,
M. Hamel